



A l'intention de la famille concessionnaire

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir une concession dotée d'une minitombe In terra®.

Elle vous permettra d'inhumer les restes de vos proches passés par la crémation.

Ils reposeront en pleine terre dans une linceul. La tombe est marquée d'une plaque tombale où leur nom figurera pour conserver leur souvenir

La procédure de concession et d'inhumation est similaire à celle d'une concession familiale traditionnelle en pleine terre.

Votre minitombe pourra accueillir jusqu'à quatre défunts, chacun étant dans des linceuls textiles, ou deux défunts si ils sont chacun dans des urnes solides .

Vous trouverez ci-après quelques explications et conseils à suivre pour donner toute sa mesure à ce mode d'inhumation naturel très proche d'une inhumation en pleine terre classique.

LA PLAQUE TOMBALE :

Vous avez le choix de sa matière et de son apparence mais pas de son volume, défini dans le Règlement du cimetière.

C'est à vous de vous occuper de sa fourniture et de sa gravure auprès d'un marbrier..

Vous trouverez ci-joint une pochette à remettre à ce dernier. Elle contient les pièces du clips, que le marbrier fixera en sous-face de la plaque. Cette dernière pourra alors être solidarisé au système In terra® qui équipe la concession et sera ainsi sécurisée contre l'arrachement.

Le dessus de la plaque ne comporte pas d'attaches visibles et est entièrement libre pour la gravure.

Vous trouverez au verso un guide d'usage de la minitombe In terra® , vous pourrez le communiquer au service de Pompes Funèbres si vous faites appel à leurs services, ce qui n'a rien d'obligatoire.

LE LINCEUL

Il se présente sous forme d'une pochette dotée d'un cordon de serrage et d'un médaillon en laiton poli à graver ou à étiqueter au nom et dates du défunt pour garantir son identification. Il sert soit à être remis au crématorium (ou aux Pompes Funèbres) qui y déposera directement les cendres et lui donnera alors un statut d'urne, soit à y transvaser les cendres à partir d'une urne ou d'un cendrier, soit à doubler, intérieurement ou extérieurement, une urne dégradable textile ou solide.. Il est en fil de verre (tissu et coutures) - un matériau non-dégradable, non polluant et à durée de vie « éternelle ». Il permet de garantir que l'exhumation sera toujours possible et que la concession sera correctement libérée, ce qui est une obligation légale. Sa perméabilité permet une osmose entre terre et cendres et un retour à la Nature du défunt à travers des plantes environnantes.

Un linceul est fourni avec la minitombe. Pour les défunts suivants ils sont disponibles au prix de 20,9 € HT + port en écrivant à cinera@sfr.fr. (fabricant) ou sur notre site (page commande) <http://interra.minitombe.free.fr> (veuillez à conserver ces adresses)

Il se peut que le crématorium marque quelques réticences à utiliser le linceul : c'est compréhensible de par la nouveauté du concept et le manque d'habitude. Sachez que le crématorium se doit d'accepter n'importe quel contenant, les urnes n'étant ni réglementées, ni de modèles imposés.

En cas de refus du linceul et pour éviter toute discussion pénible demander à ce que les cendres soient mises dans un « cendrier », c'est à dire une boîte métallique couramment utilisée par les Pompes Funèbres pour les dispersions sur pelouse (solution économique) soit mises dans une urne de présentation louée par le service de pompes funèbres. Vous transvaserez alors les cendres de ces contenants dans le linceul lors de l'inhumation au cimetière

L'URNE:

Vous pouvez éventuellement utiliser une urne d'apparat en textile pour doubler le linceul (patron disponible sur notre site) L'utilisation d'une urne solide (2 maximum) est possible mais ne permettront pas l'osmose terre/cendres et doivent être d'un gabarit compatible avec la minitombe (D max 158mm) (par exemple :Urne Hyodall ref. 990554).

LA CEREMONIE :

Elle sera réalisée par vous-même ou avec l'aide d'un service de Pompes funèbres

Déposer les cendres dans la minitombe (contenues dans le linceul)

Les personnes présentes peuvent alors chacune déposer une petite poignée de sable ou de terre.

Remettre les sacs de sable dans la minitombe de manière à ce qu'ils la remplissent complètement

Pour terminer la cérémonie, poser la plaque funéraire en la clipsant et vérifier son bon accrochage.

Puissez-vous trouver de la sérénité avec cette sépulture proposée avec le concours de la mairie de votre cimetière.

π

Pour tout renseignement sur votre minitombe cinéraire écrivez à : contact-interra@turrillot.fr

